

Ordre du Jour du Conseil d'Administration de l'AS ISAE-SUPAERO

Le 05 Décembre 2019

- **Titre des demandes**

- Autorisation à la section rugby pour l'utilisation de ses revenus du foyer :

La section rugby a remboursé 225€ des bérets que nous leur avons avancé. La section propose de rembourser le reste sur son budget 2019.

- Modification du règlement, présidence de section pour un Master 1 :

Le règlement stipule que seul un 1er année peut devenir président de section puisqu'il reste au moins 2 ans à Supaero. Les masters 1 restent également 2 ans et certains peuvent être motivés. De plus cela favorise leur intégration dans la vie du campus. Nous souhaitons donc autoriser ces masters premières année à devenir présidents de section.

- Demande de budget supplémentaire pour le TGE F :

La section Rugby F demande un budget supplémentaire de 18€65 pour le TGE.

- Changement de président du club Cyclisme et demande de budget 2020 :

Le club cyclisme compte environ 10 motivés cette année et un 1er année souhaite en devenir le président pour redynamiser le club. Il souhaite également acheter 2 vélos de route, du matériel et des frais d'inscription à des courses pour un montant total d'environ 1750€.

- Création du club Futsal :

Une vingtaine de personnes'est motivé cette année pour jouer sur le créneau de futsal loisir le dimanche après-midi. Ils souhaitent recréer le club et demandent un budget de 150€ pour l'achat de 10 ballons et de chasubles pour l'année 2020.

- Paiement des sorties montagne :

Suite au changement dans la règle de paiement des sorties montagne. La présidente de la section demande si les sorties peuvent être payées avant chaque vacances.

- Programmation de deux matchs de championnat de France au gymnase :

Après un souci de transfert de mail entre la FFSU, l'ISAE et l'AS, la section volley a réussi à s'inscrire en urgence au sélectif championnat de France. Cependant les créneaux de gymnase étant rares dans Toulouse, la FFSU a programmé les matchs le jeudi 12/12 et le jeudi 19/12 à 14h au gymnase sur le créneau du Badminton encadré et de l'escalade Loisir.

- Demande de financement d'un déplacement à Albi pour la section Handball :

L'équipe de hand s'est déplacée pour un match à Albi lundi 18 Novembre. Une mauvaise gestion des événements a fait que nous n'avons pas effectué de demande remboursement avant d'y aller. Ce qui, selon les règles de l'AS, ne peut conduire à un remboursement des frais. Mais les éléments suivants nous poussent à vous demander un remboursement exceptionnel pour ce trajet (qui a coûté environ 40€) :

- Nous savions qu'un match nous attendait à Albi, mais la plupart d'entre nous n'était pas au courant de la nécessité de faire une demande de remboursement préalable, et, pour ceux qui l'étaient, pensaient légitimement que le président et capitaine de l'équipe s'en chargerait.
- Oui, nous aurions (et moi le premier) pu faire pression sur le président pour qu'il s'occupe de tout ça, mais c'est ce que nous faisons depuis le début de l'année, sans succès. Il ne se sent vraisemblablement plus concerné par notre équipe, ce n'est pas un hasard si c'est moi qui vous écrit ce mail.
- Cet incident illustre la gestion catastrophique du club, l'organisation des matchs et des entraînements étant déplorable depuis septembre, et ce n'est pas faute d'avoir maintes fois conseillé le président dans sa gestion du club. C'est dommage pour une équipe qui a du potentiel, et qui est motivée (beaucoup de 1A notamment).

- Demande de remboursement des licences Ski :

Etant président du club de ski, j'ai été récemment confronté à un problème au niveau du remboursement. Je m'explique : afin de pouvoir profiter des services du TUC, les adhérents doivent payer une licence FSGT. Il y a un certain délai avant que le président du TUC reçoit les licences avec les différents numéros d'adhérents. Or samedi dernier, nous avons effectué une sortie alors que les adhérents n'avaient pas encore reçu leurs licences, du coup je n'ai pas pu suivre la procédure pour procéder au remboursement de chacun, ne connaissant pas les numéros des licences... Je demande donc de pouvoir avoir ces remboursements lorsque j'aurai enfin les numéros des licences (cela risque de se reproduire vu que c'est le début de l'année...). A cette sortie il y a eu trois participants, et comme d'habitude je demande le remboursement à moitié du déplacement (soit la moitié de 15 euros) ainsi que le remboursement aux deux tiers de la formation (soit les deux tiers de 25 euros). On obtiendrait donc comme d'habitude un remboursement de 24 euros par personne (ici elles sont 3).

J'espère que vous accepteriez ma demande, étant donné que je ne peux accélérer l'administration des différentes licences FSGT.

- Demande de financement d'un projet d'IRON MAN:

Un élève de première année d'étude à l'ISAE-Supaero souhaite, dans le but de se challenger, s'inscrire à un semi Ironman (Ironman 70.3, Aix en Provence le 17 Mai 2020).

L'inscription coûte 320€ pour les gens qui s'y prennent un peu tard et l'élève demande si l'AS peut effectuer quelques subventions pour soutenir ce projet ou si même l'école peut sponsoriser ce dernier dans le but d'avoir une équipe d'étudiants.

En effet, quelques-uns de ses camarades seraient intéressés.

Il demande s'il est possible d'avoir des aides/avantages de la part des partenaires de l'AS ?

- Demande de remboursement d'une voile de kite :

Un élève a déchiré une voile de kite du club en partenariat avec l'AS lors d'une location via l'AS. Il demande le remboursement de cette réparation coûtant 75€.

